

SYNDICAT MIXTE
D'ADDUCTION EN EAU POTABLE
DE GOAS KOLL – TRAOU LONG

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-200090124-20260914-2026D0046-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le quatorze septembre à dix-huit heures trente, le Comité du SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE GOAS KOLL TRAOU LONG dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Plounévez-Moëdec.

Étaient présents : Mesdames LE ROUX Pascale, VIENNET Sylvie, SEGALEN Gwenaëlle et ALBERT Sylvie (suppléante de M. KERVERN Gaëtan) ; Messieurs LE JEUNE Yves, GARZUEL Alain, MEUDIC-CHAPELAIN Alan, GUEGAN Stéphane, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PRIGENT Philippe, TIREL Maxime, LE MIGNOT Jean-François, DUBOIS Pascal, GUILLERM Gérard, SAUBAUX Cédric, LE CORRE Jean-Yves, PICHOURON Jean-Luc (suppléant de M. LE GALL Erwan), LE RAZER Grégoire (suppléant de Mme GOASDOUE Nadine), AUDOUARD Philippe (suppléant de M. COROLLER Jean-François), GUYOMARCH Romuald, PRIGENT Christian, CHARRIERE Aurélien et MONCOUQT Pascal.

Étaient absents et excusés : Mesdames ALLAIN Sonia et FUSTEC Patricia ; Messieurs LE FOLL Arnaud, PRIGENT Anthony et SEUREAU Cédric.

Étaient absents : KERRIEN Paul, LE MARREC François et PRIGENT Jean-Paul.

Secrétaire de séance : LE GUEUZIEC Jean-Yves.

OBJET : RENOUELEMENT DU CERTIFICAT ELECTRONIQUE.

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le certificat électronique permettant l'authentification et/ou la signature du Président du syndicat sur les documents ou informations échangés par voie électronique arrive à échéance en novembre prochain.

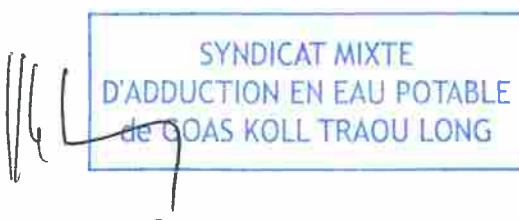
Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité de ses membres,

APPROUVE le renouvellement du certificat électronique permettant l'authentification et/ou la signature du Président de la collectivité.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à la réalisation de l'ensemble de l'opération.

Fait et délibéré le jour susdit,
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Yves LE CORRE,



Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LE GUEUZIEC,